



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

Mali

Question écrite n° 16121

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge M. le ministre de la défense sur l'opération, appelée Serval, actuellement menées par la France en Afrique de l'ouest et subsaharienne. En effet, le Président de la République a décidé que nos forces armées interviennent afin d'endiguer le fléau du terrorisme qui frappe cette région du globe. Aussi, souhaiterait-elle connaître le nombre de militaires Français engagés dans ce conflit.

### Texte de la réponse

L'offensive des groupes terroristes et djihadistes armés vers la capitale malienne Bamako lancée début janvier était non seulement une menace pour la sécurité et la stabilité de l'État malien, mais aussi un danger pour l'ensemble de l'Afrique, l'Europe et la France. Face à cette agression à laquelle les forces armées maliennes n'avaient pas les moyens de répondre seules, le président du Mali, appuyé par les pays de l'Afrique de l'ouest, a sollicité l'aide de la France. C'est ainsi que le 11 janvier dernier, le Président de la République a décidé d'intervenir militairement au Mali, à la demande du Président Traoré, dans le respect de la légalité internationale et avec le soutien de toute la communauté internationale, et a déclenché l'opération Serval destinée à empêcher la création d'un sanctuaire terroriste au cœur de l'Afrique, à préserver la souveraineté malienne mais également la sécurité de nos ressortissants restés sur place. Cette opération a naturellement pour objectif de stopper l'offensive des terroristes et de les empêcher de menacer l'État malien. Elle vise également à préserver et restaurer l'intégrité et la souveraineté du Mali. Enfin, elle doit faciliter l'application des décisions internationales en accélérant la mise en oeuvre des missions de soutien africaines (MISMA) et européennes (EUTM) aux forces armées maliennes. Le ministre de la défense souhaite souligner que la détermination de la France est totale pour mener une lutte implacable contre les groupes terroristes. Les actions militaires engagées seront poursuivies autant que nécessaire, le temps notamment que le déploiement accéléré des forces africaines vienne prendre le relais de nos actions, afin d'aboutir ensemble à la libération du Mali et à la stabilisation de ce pays ami. A la date du 10 février 2013, l'opération Serval mobilise près de 4 000 militaires français sur le territoire malien.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16121

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 janvier 2013](#), page 707

**Réponse publiée au JO le :** [19 mars 2013](#), page 3053